# Choc énergétique, croissance ralentie : en Europe, le spectre de la stagflation

Cinq décennies après les chocs pétroliers, qui avaient entraîné inflation galopante et ralentissement économique, l'Europe fait face à un défi similaire.

Par Eric Albert(Londres, correspondance)

Publié le 7 mars 2022

Un chamboulement géopolitique majeur provoquant un violent choc énergétique ; le prix de l'essence qui flambe, puis l'inflation qui s'empare de toute l'économie ; une croissance qui ralentit soudainement... Nous sommes dans les années 1970, mais les parallèles avec la période actuelle sont évidents. A l'époque, la déflagration vient de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, qui décide, en 1973, d'augmenter de 70 % le prix du baril de brut en représailles à la guerre du Kippour en Israël, pour demander la libération des territoires occupés.

Deux ans plus tard, en 1975, la France est en récession (avec un produit intérieur brut en recul de 1 %) et l'inflation frôle 12 %. En 1976, la barre du million de chômeurs est dépassée. L'Allemagne de l'Ouest atteint le même seuil l'année suivante.

« *En France*, *on n'a pas de pétrole*, *mais on a des idées* », vante alors le slogan. Au nom du patriotisme, il faut faire des économies d'énergie : le président Valéry Giscard d'Estaing introduit l'heure d'été, les émissions de télévision sont arrêtées à 23 heures et les magasins reçoivent l'ordre de ne pas éclairer leurs vitrines la nuit. Au Royaume-Uni, le phénomène est bien plus brutal : en 1974, l'inflation atteint un pic de 23 %, la récession est de 1,5 % et le gouvernement décide d'encadrer le prix du pain. La BBC interroge un homme qui a transformé sa voiture pour la faire fonctionner au charbon : certes, il faut rétrograder un peu plus dans les côtes, mais l'économie réalisée vaut le coup, assure-t-il...

Personne ne le sait encore, mais les « trente glorieuses » sont finies. Un mot, inventé en 1965 par le député conservateur britannique Iain Macleod, se généralise : « stagflation », mélange de stagnation économique et d'inflation.

Envie d'en savoir plus sur le choc pétrolier ?

#### Un communiqué alarmiste du FMI

Cinq décennies plus tard, l'histoire bégaie-t-elle ? La guerre en Ukraine provoque un choc énergétique majeur. Lundi 7 mars au matin, le baril de brent a frôlé les 140 dollars (128 euros). Le vendredi précédent, il était proche des 120 dollars, au plus haut depuis quatorze ans : soit une hausse de 25 % depuis l'entrée des troupes russes en Ukraine, le 24 février, et un doublement sur un an. Le prix du gaz en Europe a, lui, doublé depuis le début de la guerre.

Samedi, le Fonds monétaire international (FMI) a publié un communiqué alarmiste : « *La guerre en cours et les sanctions vont avoir un impact sévère sur l'économie mondiale.* » Outre les prix de l'énergie, le FMI souligne que les prix du blé et d'autres produits alimentaires se sont envolés.

Les économistes de la banque américaine J.P. Morgan ont sorti leurs calculettes. Pour eux, la hausse des matières premières devrait provoquer un point d'inflation supplémentaire et retirer un point de croissance à travers le monde. Pour la zone euro, en première ligne de par sa proximité géographique à l'Ukraine et sa dépendance au gaz russe, la croissance devrait tomber à 2,8 %, au lieu de 3,5 %, selon le cabinet Capital Economics.

Or, l'inflation était déjà de 5,8 % en zone euro en février, avant même les conséquences de la guerre. Elle va désormais inévitablement atteindre 7 % dans les mois qui viennent. En noircissant un peu le tableau, avec une croissance autour de 2 % et une inflation de 7 % à 8 %, la définition même de la stagflation n'est pas loin.

## Une « récession mondiale à partir du printemps »

Ce scénario pourrait cependant être trop optimiste, estime Eric Dor, directeur de la recherche de l'Iéseg, une école de commerce : « Cette soudaine hausse des matières premières est l'équivalent d'un appauvrissement net des pays importateurs. Cela peut aller jusqu'à la récession. Un retour à un début de stagflation est probable. »

Le choc de l'inflation n'est pas un chiffre théorique, mais l'annonce d'un fort recul du pouvoir d'achat. En Europe, la facture d'électricité et de gaz va augmenter de 30 % en moyenne, selon les calculs d'Allianz. En Allemagne, pays qui a les prix les plus élevés de tous, la facture annuelle moyenne va atteindre 3 400 euros. Au Royaume-Uni, cela devrait être 3 000 euros et en France, 2 800 euros.

Outre-Manche, on connaît même la date exacte du choc : le 1<sup>er</sup> avril. Le plafond des factures d'énergie, qui est revu deux fois par an par le régulateur, va augmenter de... 54 % à cette date, soit une hausse de 840 euros en moyenne par an et par foyer. Selon les calculs d'Allianz, pour les ménages les plus modestes, cela va représenter une perte de 3 % de leur pouvoir d'achat, un profond choc. Ce n'est pourtant qu'un début : la décision du régulateur britannique a été prise le 3 février, quand les bruits de bottes à la frontière ukrainienne paraissaient encore bien lointains. Après les événements de ces dernières semaines, une nouvelle hausse du plafond de l'énergie, à l'automne, semble inévitable.

Dans ces circonstances, l'économiste Véronique Riches-Flores estime qu'une récession est une vraie possibilité. « Manifestement, la crise est déjà allée trop loin pour ne pas privilégier un scénario de récession mondiale à partir du printemps, dont l'issue dépendra en tout premier lieu des conditions de la poursuite du conflit et de ses développements. »

## Pas de spirale prix-salaires

Retour quatre décennies en arrière. En 1980, l'année qui fait suite au deuxième choc pétrolier, provoqué par la révolution iranienne, les Français écoutent Bashung (*Gaby Oh Gaby*) et ils subissent une hausse de 22 % du prix de l'électricité. Dans les foyers modestes, ces années restent gravées dans les mémoires, comme celle de Carole, née en 1966 à Saint-Etienne, fille d'un cordonnier et d'une couturière. Elle se rappelle les têtes de poissons et les talons de jambon achetés au marché faute de mieux, la laine réutilisée

et les vêtements confectionnés à partir de fonds de tissu. Et ce cri du cœur de sa mère, voyant l'argent disparaître : « *Il faudrait en fabriquer.* »

A l'époque, pourtant, une différence fondamentale tranche avec la situation actuelle. Les syndicats sont puissants et le marché du travail organisé. Le rapport de force pour obtenir des hausses de salaire est beaucoup plus favorable. Dans l'ensemble, les rémunérations compensent l'inflation. Sur l'ensemble des années 1970, les salaires réels augmentent en France de 4 % par an, selon une étude de l'Observatoire français des conjonctures économiques. Le pouvoir d'achat ne recule qu'une seule année, en 1979, de 2 %.

Le scénario est sensiblement le même au Royaume-Uni, malgré une chute du pouvoir d'achat qui commence plus tôt (dès 1976) et qui est plus violente (– 7 % en 1978). C'est à partir des années 1980, à la suite de la libéralisation des marchés du travail, que commencent « *quarante ans d'austérité salariale* », selon le titre d'un livre de l'économiste Patrick Artus (Odile Jacob, 2020).

En 2022, les salaires ne semblent, pour l'instant, pas suivre la progression des années 1970. En Allemagne, les négociations collectives ont débouché sur une hausse moyenne de 1,3 % en 2021. En Italie, la hausse n'est que de 0,6 %. En France, selon les données du site d'offres d'emploi Indeed, les hausses de rémunérations ne se font sentir que sur certains secteurs précis : services à la personne, restauration, vente... Mais, en moyenne, la progression n'était que de 2,7 % en 2021. C'est la grande différence avec la stagflation de l'époque des chocs pétroliers : en Europe, il n'y a, pour l'instant, pas de spirale prix-salaires.

#### 24 milliards

C'est, en euros, la facture totale que pourraient atteindre, selon Bercy, les mesures contre la hausse des prix de l'énergie si le gouvernement décide de prolonger jusqu'à fin 2022 le bouclier tarifaire qui gèle les prix du gaz. Ce montant intègre aussi « *l'indemnité inflation* » de 100 euros versée à 38 millions de personnes, le versement exceptionnel de 100 euros en décembre pour les 6 millions de ménages bénéficiant du chèque énergie, et la mise à contribution d'EDF pour contenir à 4 % la hausse du tarif bleu de l'électricité en février.